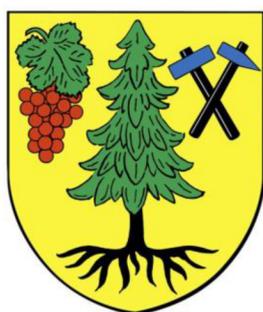


PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Steinbach



5a.3. Notice réseaux d'eau, d'assainissement et élimination des déchets

ÉLABORATION

Vu pour être annexé au PLU approuvé le 20 avril 2021



Le Maire

A blue ink signature of the Mayor, written over a horizontal line.

Avril 2021

1. Alimentation en eau potable

L'AEP du territoire de l'intercommunalité est sécurisée par une interconnexion des réseaux des secteurs de WITTELSHEIM/CERNAY/THANN, permettant un approvisionnement en eau jusqu'à 1 460 000 m³ annuels supplémentaires. L'exploitation d'un puits supplémentaire au Nonnenbruch à CERNAY est également en projet pour augmenter les capacités de la ressource de 438 000 m³ annuels.

Steinbach est alimentée en eau potable par l'eau produite à Cernay au niveau de quatre forages (rue des Puits et rue Sandoz).

En 2018, 2 664 792 m³ ont été distribués sur le territoire de l'intercommunalité, pour 2 625 514 m³ produits directement sur le territoire.

Les fonctions de production et la distribution d'eau potable sont assurées en régie par la Communauté de Communes de Thann Cernay.

En 2017, l'eau produite et distribuée sur la commune de Steinbach était conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

2. Assainissement

A Steinbach, comme dans l'ensemble du secteur de Cernay, l'assainissement collectif (collecte, transport et traitement des eaux usées) est géré intégralement par la CCTC (exploitation en régie).

Concernant l'assainissement, la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU), basée à CERNAY, a une capacité de 52 700 Equivalent Habitants (EqH). En 2018, la charge brute de pollution organique (CBPO) a représenté 2 722 kg/j de DBO₅. Cette valeur correspond à la charge maximum relevée en mai 2018 et équivaut à une capacité de station de l'ordre de 45 367 EqH. Le choix est fait d'estimer cette CBPO sur sa représentativité à 95 % du temps (Centile 95), qui montre que la station est bien dimensionnée et traite 2 195 kg/j de DBO₅ soit 36 583 EqH.

Le fonctionnement de la STEU est conforme aux exigences réglementaires au regard des paramètres de DBO₅, DCO, MES, NG, N-NH₄, Pt, pour l'année 2018, selon l'exploitant.

L'agglomération d'assainissement de CERNAY, dont fait partie la commune, est toutefois non conforme aux exigences fixées par la Directive des Eaux Résiduaires Urbaines pour le moment, notamment au niveau du fonctionnement des collecteurs d'assainissement par temps de pluie.

Les eaux pluviales qui seraient issues des futurs aménagements et constructions ne pourraient donc pas être raccordées au système d'assainissement (autre exutoire à définir, sauf contraintes particulières, conformément aux prescriptions du SDAGE en vigueur), de manière à ne pas impacter son fonctionnement par temps de pluie.

Un programme de travaux visant à une mise en conformité du système d'assainissement d'ici 2028 a été établi et est en cours de réalisation depuis cette année (budget global de près de 5 millions d'euros).

3. Traitement des déchets

La gestion des déchets est assurée par le Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC), qui a pour mission :

- La collecte des ordures ménagères et assimilés (les Ordures Ménagères Résiduelles, ou OMR, et les biodéchets),
- La maintenance des bacs OMR,
- La collecte des emballages recyclables,
- La gestion des déchèteries.

Le traitement des déchets ménagers a été transféré au Syndicat Mixte du Secteur 4 (SM4) depuis 2011.

Pour la collecte en porte-à-porte, l'exploitation de la déchetterie et le traitement de ses déchets, la Communauté de Communes fait appel à des prestataires privés. L'ensemble des services de collectes et de gestion des déchetteries est réalisé via des contrats de prestations de services :

- Exploitation des déchetteries d'Aspach-le-Haut et de Willer-sur-Thur par la société COVED.
- Collecte sélective des emballages ménagers (journaux, magazines, briques alimentaires, emballages cartonnés, flacons et bouteilles plastiques) par la société COVED.
- Marché de collecte du verre en points d'apport volontaire par la société RECYCAL.

Filières agréées de traitement et de recyclage des déchets

Type de déchets	Destinataire
Bouteilles plastiques	SOREPLA
Cartons, journaux, magazines, briques alimentaires, emballages métalliques et acier, écrans	Négoce COVED
Verre	OI Manufacturing France
Gravats, compostage, broyage bois	TRITER
Métaux, batteries	Cernay Environnement
Huile moteur et végétale	Ets Grandidier
Piles	COREPILE/Euro-Bat-Tri
Déchets diffus spécifiques	EcoDDS
Hors déchets diffus spécifiques	TREDI
Enfouissement encombrants	ISDND
Vêtements	Le Relais

Source : SMTC 2014

A Steinbach, la collecte des biodéchets en porte-à-porte a lieu toutes les semaines. La collecte sélective et des OMR s'effectue quant à elle deux fois par mois suivant un calendrier de collecte distribué dans les boîtes aux lettres chaque fin d'année.

Chacune des 19 communes de la SMTC est équipée d'au moins un site d'apport volontaire comprenant des bornes pour les papiers/cartons, les bouteilles plastiques, les emballages métalliques, le verre et parfois les vêtements.

Steinbach dispose de deux emplacements avec des conteneurs à verre : rue de Cernay et près de l'atelier communal. Les conteneurs à verre sont relevés une fois par semaine par RECYCAL.

Pour quelques communes dont celle de Steinbach, un système de benne destinée à la collecte des déchets verts a été mis en place.

L'intercommunalité comprend deux déchetteries situées à Aspach-Michelbach et Willer-sur-Thur.

Les OMR résiduels hors biodéchets sont incinérées avec valorisation énergétique, à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Sausheim ou à l'UIOM de Colmar (ces unités sont partenaires du SM4).

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sont collectés tous les jours par EcoDDS sur le site d'Aspach-le-Haut, qui aura pour mission de les trier et de les transférer en vue de subir un traitement adéquat.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) sont quant à eux collectés par COVED en vue d'être expédiés chez différents prestataires ou usines (Remondis, Cernay-Environnement, Ecosynthèse, Démotronic), suivant leurs caractéristiques, pour y être démantelés, valorisés et/ou traités

